

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 03496

Numéro SIREN : 797 495 090

Nom ou dénomination : 4 STABLE STICK

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2022 sous le numéro de dépôt 13081



4 STABLE STICK

**Rapport du Commissaire à la transformation
et du Commissaire aux Comptes
sur la transformation de SARL en SAS**



Société A Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros

62 allée des Peupliers

33 000 BORDEAUX

RCS : 797 495 090

Paquier & Associés

57, rue de Tivoli - 33 000 BORDEAUX

T. 05 56 52 31 81 - F. 05 56 81 73 80

info@cabinet-paquier.fr

cabinet-paquier.fr

Membre de la CRCC de Grande Aquitaine

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société 4 STABLE STICK, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée.

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 1^{er} avril 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société a une activité de vente de produits liés à la nature et/ou activités et loisirs de plein air. Nos travaux ont consisté principalement à apprécier les actifs circulants de la société en termes de réalité et de valorisation du 31 décembre 2021, notamment les stocks et disponibilités qui représentent près de 80% des postes de bilan.

Nous avons également analysé le compte de résultat de la société ; l'arrêté au 31 décembre 2021 montre un chiffre d'affaires de 432 k€ avec un résultat comptable de 58 k€, soit une rentabilité de 13%. Notre analyse n'appelle pas d'observation particulière de notre part.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Bordeaux, le 13 mai 2022

Vincent GERON

Commissaire aux comptes et à la transformation